

Sociologie de la citoyenneté

Dominique Schnapper



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20112>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 473-474

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Dominique Schnapper, « Sociologie de la citoyenneté », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20112>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie de la citoyenneté

Dominique Schnapper

Dominique Schnapper, *directrice d'études*

La démocratie providentielle et le droit

- 1 DEUX séances ont été consacrées, en introduction et en conclusion du séminaire, à préciser le point de vue de la sociologie. La directrice d'études a insisté à la fois sur l'inspiration philosophique originelle, la nécessité de la rigueur dans les modalités de la recherche, le refus de l'esprit de système, la nécessité d'inscrire les résultats inévitablement partiels des recherches empiriques dans l'histoire et de prendre systématiquement en compte les comparaisons entre les divers pays démocratiques. Les pratiques de recherche ne sont pas séparables du projet intellectuel spécifique de la sociologie qui a été comparé à celui de la philosophie politique, de l'histoire, de l'anthropologie et de la psychologie sociale. La question de l'écriture sociologique et de la transmission des résultats de la recherche a été abordée pour tenter de définir un projet de connaissance rationnelle qui ne cède ni à la tentation de la dénonciation radicale ni à la complaisance, qui reste essentiellement critique, critique de la société – en comparant les valeurs revendiquées par la société démocratique et les relations sociales concrètes – mais aussi de la sociologie elle-même et de ses pratiques.
- 2 Une série de séances a traité des conséquences sociales de la construction de l'espace de la citoyenneté, espace public qui se définit par des formes de séparation/collaboration entre les instances ecclésiales et les groupes religieux, d'un côté, et les institutions politiques, de l'autre. Ces formes varient dans les diverses démocraties en fonction d'une genèse chaque fois originale de la modernité politique dans la société nationale. Cette analyse des relations entre le politique et le religieux s'est appuyée à la fois sur les travaux de sociologues des religions aussi bien que sur ceux des spécialistes de l'ethnicité, pour reprendre le terme de la sociologie américaine. Elle s'est fondée sur une comparaison des divers processus de « sécularisation » et de « laïcité » dans les démocraties européennes et américaines, en procédant à une comparaison entre les

« nouveaux ethniques » et les « nouveaux religieux » qu'on observe aujourd'hui. Dans cette démarche, on a insisté sur le caractère utopique de la démocratie et sur les tensions qui naissent de la comparaison entre l'utopie égalitaire et la constatation des inégalités sociales ainsi que la permanence des diversités ethnico-religieuses à l'intérieur de la société nationale. Les exemples des juifs en diaspora et dans l'État d'Israël ont été plus particulièrement mobilisés. Les limites, à la fois intellectuelles et politiques, des divers courants de pensée se revendiquant du « multiculturalisme » ont été ensuite abordées. À titre heuristique, la directrice d'études a présenté une analyse du concept d'« intégration », mot de la vie publique et concept sociologique, en s'interrogeant sur le sens de l'évolution qui tend, parmi les sociologues, à remplacer le concept d'intégration, hérité de la tradition durkheimienne, par celui de « liens sociaux », qu'il s'agisse des liens concrets des échanges entre individus ou du lien abstrait de la citoyenneté. La réflexion s'est prolongée avec la nouvelle conception de la pauvreté dans les sociétés démocratiques formées d'une humanité qui se pense comme unique.

- 3 Enfin, Beate Collet, maître de conférences en sociologie à l'Université de Paris-IV/Panthéon-Sorbonne nous a présenté son élaboration du concept de mixité dans une société qui prétend assurer des échanges généralisés entre tous ses membres libres et égaux. Cela a donné l'occasion de reprendre à nouveaux frais à la fois la question des transformations récentes de la famille à partir de l'exemple des mariages considérés comme « mixtes » et celle des résistances qu'oppose l'ordre social à cette idée ou cet idéal d'échanges possibles et souhaitables.

Publications

- Avec Chantal Bordes-Benayoun et Freddy Raphaël, *La condition juive en France. La tentation de l'entre-soi*, Paris, PUF, « Le lien social », 2009, 148 p.
- « Nation », dans *De Gauche ?* sous la dir. d'Alain Caillé et Roger Sue, Paris, Fayard, 2009, p. 241-248.
- « Relativism », *Society*, 46, n° 2, avril 2009, p. 175-179.
- « Citoyenneté de l'Union », dans *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, sous la dir. d'Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Annie Dulphy, Sylvain Kahn, Christine Manigand, Armand Colin, 2008, p. 48-50.
- « Penser l'intégration », dans *Langue (s) et immigration (s). Société, école travail*, sous la dir. de James Archibald et Stéphanie Galligani, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 19-31.
- « Face à la montée des particularismes, exprimons la diversité culturelle sans la figer » (entretien avec Chantal Bordes-Benayoun et Philippe Lazar), *Diasporiques*, n° 6, juin 2009, p. 8-17.
- « Plébiscite », dans *Bulletin de l'Association des Amis d'Honoré Daumier*, n° spécial Bicentenaire Daumier, 2008, p. 53.
- Préface à Alain Roquejoffre, *Une « communauté- asiatique en France. Le rôle des travailleurs sociaux dans l'acculturation*, Paris, L'Harmattan, « Le travail du social », 2008, p. 6-7.

INDEX

Thèmes : Sociologie